

Percé

Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

SECTEUR ROCHER-PERCÉ ACCÈS INTERDIT

La marche le long des parois du rocher Percé et du Mont-Joli est interdite et extrêmement dangereuse. Plusieurs tonnes de roches tombent du rocher Percé et du Mont-Joli chaque année, et ce, en toute saison. Diverses espèces d'oiseaux nichent sur les parois du rocher Percé et sont sensibles aux dérangements humains







